



QUIMPER
RENNES

CPJEPS

ANIMATEUR D'ACTIVITÉ ET DE VIE QUOTIDIENNE (AAVQ)

Photo de Robert Collins - Unsplash

"Le premier diplôme pour se professionnaliser dans l'animation"

"76% de réussite sur les 2 dernières promotions"



QUALIF Emploi



Seulement pour le CPJEPS de Quimper

Abonnement inclus dans la médiathèque éducative des Ceméa

LES + DU CPJEPS

- + Des pratiques d'activités parmi les domaines de l'expression, de l'activité physique, des activités scientifiques et techniques.
- + Des visites de structures pour rencontrer des acteur-ric-e-s de terrains et découvrir de nouvelles pratiques.
- + Un accompagnement individualisé aux épreuves certificatives
- + Possibilité de formation en contrat d'apprentissage
- + Possibilité de passage du PSC1 en formation

LES OBJECTIFS DE CETTE FORMATION

Le CPJEPS Animateur d'Activités et de Vie Quotidienne (AAVQ) est un diplôme de niveau 3 permettant de se former à l'animation en accueils collectifs de mineurs : accueils périscolaires, accueils de loisirs, séjours de vacances. Il vous permet d'apprendre à :

- Participer au projet et à la vie de la structure
- Animer les temps de vie quotidienne d'un groupe
- Concevoir des activités en direction d'un groupe
- Animer des activités en direction d'un groupe

L'ACCÈS À LA FORMATION

Conformément à la réglementation, les exigences préalables requises pour accéder à la formation sont

- Être titulaire de l'une des attestations de formations relatives au secourisme suivantes : PSC1, AFPS, PSE 2, AFGSU, SST
- Être capable de prendre en charge un groupe pour un temps de vie quotidienne ou d'activité en sécurité

Il faut également une structure d'alternance, un financement, avoir complété le dossier d'inscription et réussi les tests de sélection

L'ORGANISATION DE LA FORMATION

- 12 mois en formation / formation de 2 jours par semaine hors vacances scolaires
- 2 séjours d'une semaine de formation résidentiel
- 497 heures aux CEMÉA
- 1015 heures en structure

Pour les personnes déjà en poste, ces heures sont comprises dans le cadre habituel de votre temps de travail. La formation est organisée en alternance avec des sessions de 2 jours / semaines par mois et des journées focus.



Le programme formation est organisé en 4 unités capitalisables (UC) :

- UC1** : Participer au projet et à la vie de la structure
- UC2** : Animer les temps de vie quotidienne d'un groupe
- UC3** : Concevoir des activités en direction d'un groupe
- UC4** : Animer des activités



EMPLOIS VISÉS

Animateur-riche enfance jeunesse, en accueil de loisirs, en séjour de vacances, en accueil de loisirs périscolaire, animateur-riche socio-culturel-le.

Les activités s'exercent au sein de structures relevant du secteur public (collectivités territoriales et établissements publics) et du secteur privé (associations, structures commerciales, ...)



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le CPJEPS est délivré par la Direction Régionale Académique de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports (DRAJES), après validation de chacune des 4 unités capitalisables (UC) de la formation.

Le jury régional, après examen des résultats des épreuves certificatives, arrête une décision concernant les 4 unités capitalisables (UC). Suite au jury final, si validation des UC, le diplôme est délivré par la DRAJES.

TARIF

Sur devis, sur la base de minimum 11€/h

La formation peut-être prise en charge à 100% dans le cadre d'un contrat d'apprentissage



CONTACT

Pour devis / dossier d'inscription, contacter : accueil@cemea-bretagne.fr / 02.98.90.10.78



DATES DE LA FORMATION

RÉUNION D'INFORMATION

POSITONNEMENT

QUIMPER

Du 26 septembre 2024 au 29 août 2025

Le 11 avril 2024 de 10h à 12h
Le 6 juin 2024 de 10h à 12h
à la maison des association de Quimper

16,17 et 18 septembre 2024

RENNES

Du 26 septembre 2024 au 29 août 2025

Le 17 avril 2024 à 18h00 au centre
Alain Savary de Rennes

16,17 et 18 septembre 2024